



Commission du développement des territoires

2211 - Développement local des bassins de vie

Révision à mi-parcours du contrat de territoire du Ried de Marckolsheim 2009-2014

Rapport n° CP/2012/697

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

La méthodologie actuelle de suivi financier des contrats de territoires, adoptée par l'assemblée plénière le 26 octobre 2009 prévoit la réalisation de bilans financiers annuels, ainsi qu'une révision à mi-parcours qui comporte notamment l'actualisation de la programmation des volets 1 et 2.

Par délibération du 31 mars 2011, l'assemblée plénière a donné délégation à la commission permanente pour approuver les révisions à mi-parcours des contrats.

En application de ces décisions, la commission permanente est appelée à valider la révision à mi-parcours du contrat de territoire du Ried de Marckolsheim pour la période 2012-2014.

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire du Ried de Marckolsheim a été adopté par l'assemblée plénière lors de sa réunion du 23 mars 2009 pour la période 2009 - 2014. Conformément à la méthodologie de suivi financier des contrats de territoires, le bilan d'exécution du contrat a été réalisé sur la période 2009 - 2011 et la programmation des projets actualisée pour la période 2012 - 2014. Les subventions relatives à l'eau potable, l'assainissement, les déchets, les cours d'eau et l'habitat sont comptabilisées hors enveloppe de référence dans le bilan.

1 - Le bilan de l'exécution du contrat pour la période 2009 - 2011 par volet et thématique

Le bilan financier réalisé au 31/12/2011, nous donne une répartition par volet des aides du territoire telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

	Avec impact sur l'enveloppe du territoire	Sans impact sur l'enveloppe du territoire	Total
Volet 1	1 287 467	1 429 817	2 717 284
Volet 2	833 662	212 882	1 046 544
Total	2 121 130	1 642 699	3 763 828

Les montants les plus significatifs ayant impacté l'enveloppe de référence et engagés par le Conseil Général ont financé, pour le volet 1 et le volet 2 :

- Le cinéma et la médiathèque de Marckolsheim, projets relevant de la centralité urbaine ayant bénéficié respectivement de 228 675 euros et 244 244 euros de subventions.
- La réfection des rues de Diebolsheim, Walter, du Canal et de la Potence à Sundhouse (143 055 euros de subventions)
- La construction d'un club-house pour la commune d'Artolsheim (91 548 euros de subventions)
- L'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Marckolsheim et Elsenheim (96 728 euros de subventions)
- mise à niveau et de la fiabilisation de la station d'épuration de Schoenau (556 700 euros de subventions hors enveloppe de référence)
- La réalisation d'une filière de traitement des boues à demeure sur la station d'épuration de Marckolsheim (263 200 euros de subventions hors enveloppe de référence)
- renforcement des réseaux d'assainissement dans la Rue de la Forêt à Bootzheim, dans la Rue Haute à Mackenheim et dans la Rue du Moulin à Ohnenheim (173 600 euros de subventions hors enveloppe de référence)

La répartition par thématique des subventions impactant l'enveloppe de référence et votées pour le volet 1 et le volet 2 :

	Voté 2009+2010+2011		
	V1	V2	Total
Animation du territoire		134 737	134 737
Développement culturel	13 879		13 879
Développement de la pratique sportive	229 684		229 684
Développement de Système d'Information Géographique		3 785	3 785
Développement du réseau routier	768 904		768 904
Développement touristique		13 750	13 750
Enjeux de centralité urbaine		574 663	574 663
Favoriser le développement des circulations douces		106 728	106 728
Projets d'intérêt local	275 000		275 000
Total	1 287 467	833 662	2 121 130

2 – La nouvelle programmation 2012 - 2014

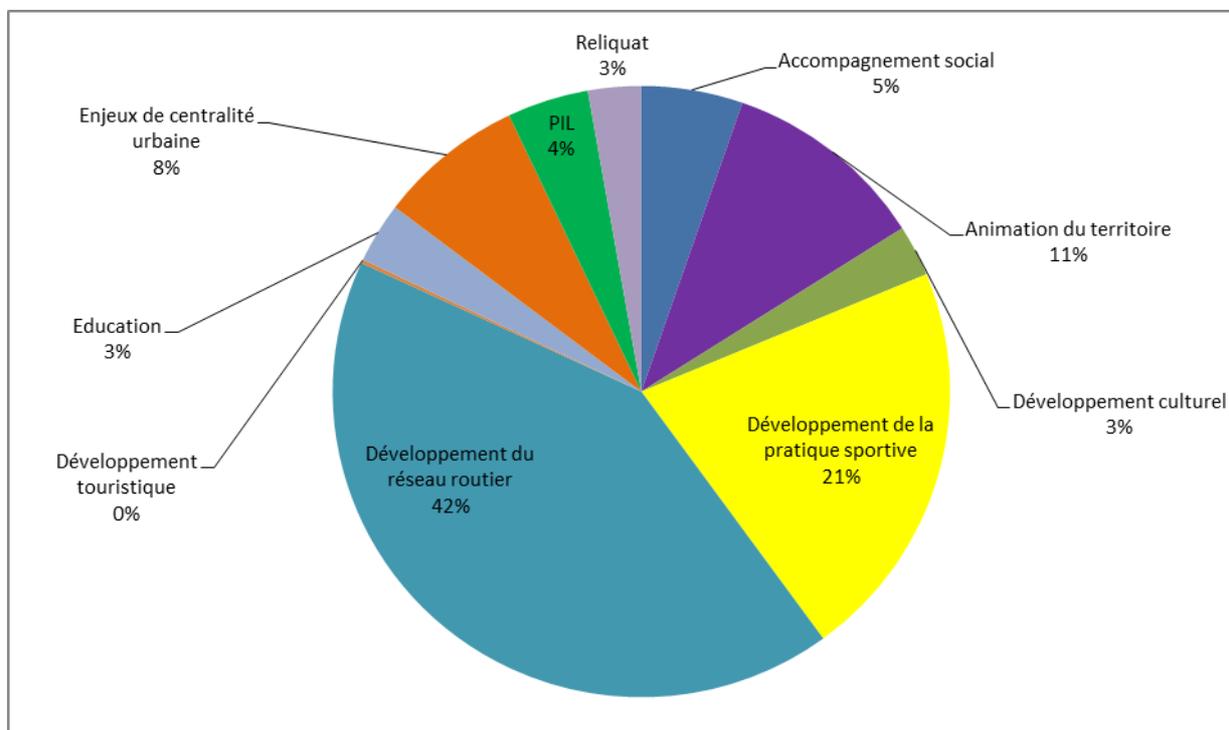
Le recensement des projets du territoire réalisé par les maîtres d'ouvrage, communauté de communes et communes, a permis de chiffrer précisément le volume financier des aides à prévoir sur la période 2012 – 2014. Les montants des subventions prévisionnelles estimées et imputées à l'enveloppe du territoire s'élèvent à **2 343 518 €**. 42% de ce montant concerne la thématique relative au développement du réseau routier et 21% concerne le développement de la pratique sportive.

Par ailleurs, le Conseil Général maintient son soutien au territoire sur le volet animation en le finançant à hauteur de 251 184 € et constitue une enveloppe de 100 000 € dédiée aux projets d'intérêt local (PIL), projets dont le coût hors taxe unitaire est inférieur à 50 000 €.

La nouvelle programmation du contrat sur la période 2012 – 2014 correspond à la répartition thématique suivante :

	Programmation 2012+2013+2014		
	V1	V2	Total
Accompagnement social sur le territoire	124 413		124 413
Animation du territoire et Développement touristique subventionné sur enveloppe animation		251 184	251 184
Développement culturel	63 396		63 396
Développement de la pratique sportive	353 677	144 000	497 677
Développement du réseau routier	983 039		983 039
Développement touristique	4 580		4 580
Education	74 800		74 800
Enjeux de centralité urbaine		179 251	179 251
PIL	100 000		100 000
Reliquat		65 178	65 178
Total	1 703 905	639 613	2 343 518

Pour le volet 1 et le volet 2 :



Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Suite à l'avis favorable de la commission du Développement des Territoires, la commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la révision à mi-parcours du contrat de territoire du Ried de Marckolsheim pour la période 2012-2014.

Strasbourg, le 17/09/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique Kennel'.

Guy-Dominique KENNEL